

Le logement accompagné

DES ACTEURS ENGAGÉS

RAPPORT ANNUEL 2018



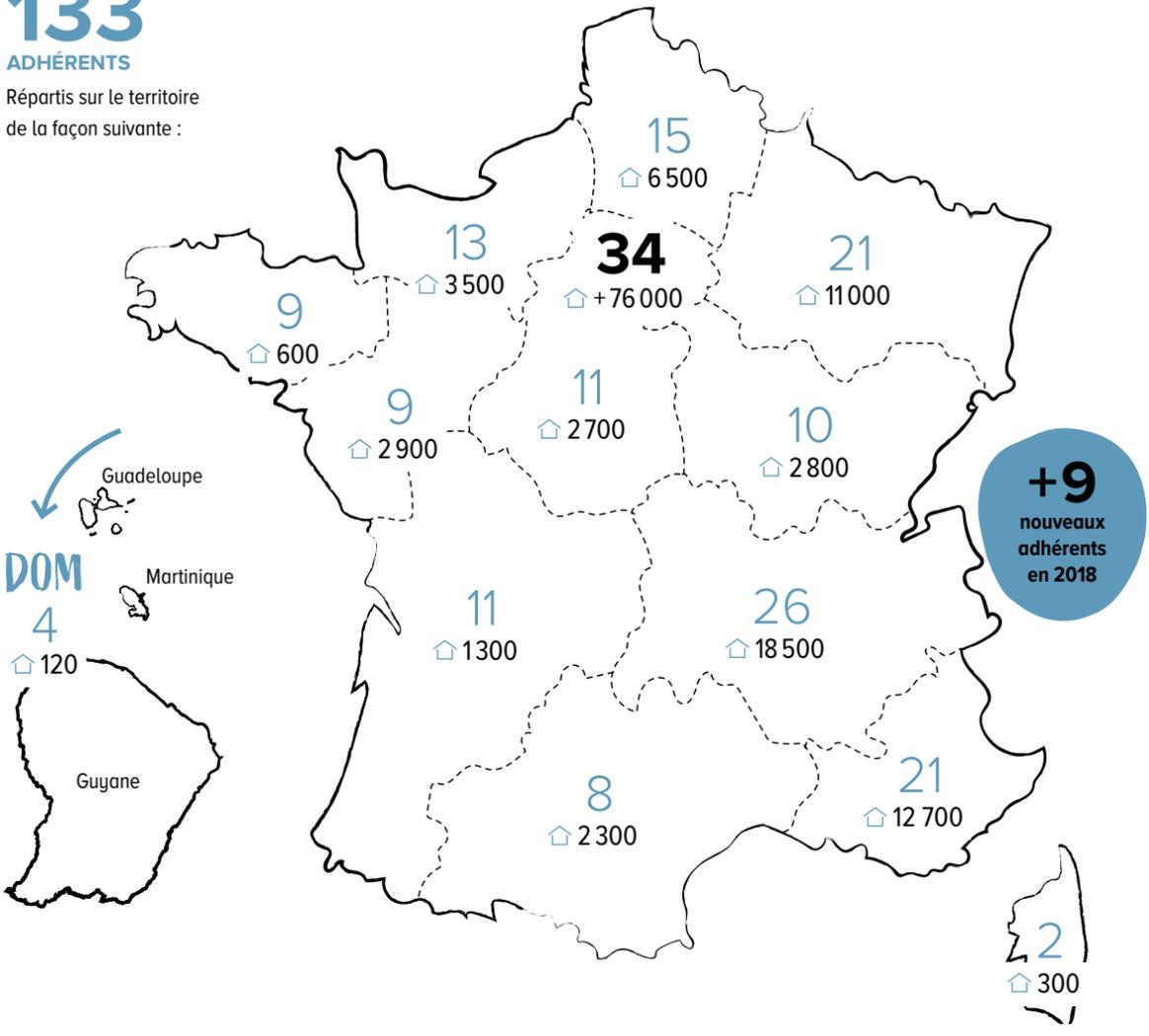
LE RÉSEAU UNAFO AU 31 DÉCEMBRE 2018



- 870 résidences sociales
- 120 foyers de jeunes travailleurs
- 310 pensions de famille et résidences accueil
- 200 foyers de travailleurs migrants

133

ADHÉRENTS
Répartis sur le territoire de la façon suivante :



XX Nombre d'adhérents
🏠 Logements

Agir et être utile



Jean-Paul Vaillant,
président de l'Unafo

L'utilité sociale du logement accompagné est aujourd'hui largement reconnue, ainsi que la place spécifique qu'il occupe dans l'accès au logement pour des personnes en situation de précarité économique ou sociale.

L'Unafo et ses adhérents se sont de nouveau mobilisés en 2018 pour apporter des réponses à la fois adaptées et innovantes, mais aussi pour faire entendre la voix du logement accompagné auprès des décideurs publics. Notre Union agit au quotidien pour faire partager sa conviction du rôle majeur que celui-ci doit jouer dans la mise en œuvre de la politique du Logement d'abord.

Des objectifs de développement de l'offre en résidences sociales ou en pensions de famille sont aujourd'hui affichés et sont pleinement partagés. Nos adhérents sont prêts à s'engager, pour peu que les moyens mobilisés soient mis en cohérence avec ces objectifs.

L'impulsion doit être donnée au niveau national, mais l'action au cœur des territoires est pour nous essentielle. C'est l'un des axes de notre projet stratégique 2018-2022 et cela a été le thème central de nos Rencontres nationales de novembre 2018. L'initiative prise à la fin de l'année 2017, avec l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre accélérée de la politique du Logement d'abord dans les territoires, avait été accueillie très favorablement par nos adhérents qui se sont investis et engagés dans les 24 territoires retenus, mais aussi dans les autres. Notre Union agit et continuera à agir pour accompagner et mieux faire connaître ces dynamiques.

L'année 2018 a aussi été marquée par un passage de relais en fin d'année, avec l'arrivée d'un nouveau délégué général, Arnaud de Broca, et le renouvellement d'une partie de l'équipe. Nous sommes reconnaissants de la qualité du travail mené au fil des années pour que le secteur du logement accompagné soit reconnu, se consolide et se professionnalise. Ce travail se poursuit, avec une équipe toujours aussi professionnelle et engagée.

- 05** LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU LOGEMENT D'ABORD
- 13** LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ AU SERVICE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ
- 10** LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ AU CŒUR DES DYNAMIQUES TERRITORIALES
- 16** L'UNION AU SERVICE DES GESTIONNAIRES DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

“

L'Unafo entend donner toute leur place aux acteurs du logement accompagné dans la mise en œuvre du Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme.”

Le logement accompagné AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU LOGEMENT D'ABORD

L'année 2018 aura été marquée par la mise en place du Plan quinquennal 2018-2022 pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme.

L'Unafo et ses adhérents s'efforcent de donner au logement accompagné toute la place qu'il mérite dans la mise en œuvre de cette politique en participant activement à sa mise en œuvre opérationnelle. Cette volonté passe à la fois par un dialogue régulier avec les pouvoirs publics et par l'illustration quotidienne, sur le terrain, de l'utilité sociale d'un secteur riche de la diversité de ses structures et des publics accueillis. L'Union anticipe et accompagne également les mutations profondes du secteur dans un contexte général de réduction budgétaire. Consolidation du réseau, réflexion sur le modèle économique, renforcement du travail collaboratif à tous les échelons : autant de pistes pour faire du logement accompagné une des forces vives des politiques publiques et territoriales du logement.

ZOOM

MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU LOGEMENT D'ABORD

L'Unafo a participé au comité d'examen des candidatures de collectivités locales pour une mise en œuvre accélérée du Logement d'abord. Alors que l'État avait prévu de sélectionner 15 collectivités locales, ce sont, finalement, 24 collectivités qui ont été retenues. L'Unafo a fait partie de la délégation ministérielle qui a annoncé à Montpellier les résultats de cet appel à manifestation. À cette occasion, nous avons visité, avec le ministre Jacques Mézard et le secrétaire d'État Julien Denormandie, une pension de famille gérée par l'un de nos adhérents, afin de présenter les avantages d'une orientation prioritaire vers le logement quand celle-ci est accompagnée de moyens humains permettant de favoriser un travail de proximité et l'accompagnement adapté des personnes.

Pour l'Union, le Logement d'abord ne pourra donner toute sa mesure que si les moyens nécessaires sont mis sur la table, tant pour développer la construction (PLAI adaptés, programme pension de famille, résidences sociales pour personnes précaires et jeunes actifs) que pour financer la gestion locative sociale (AGLS, dotation des pensions de famille et résidences accueil) et l'accompagnement social.



QUEL RÔLE SOCIAL POUR LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ DANS LE PARCOURS RÉSIDENTIEL ?

Si l'utilité sociale du logement accompagné est reconnue par tous les acteurs de terrain, il n'est pas toujours facile d'en mesurer l'impact exact dans le parcours résidentiel des ménages accueillis. Afin d'avoir une meilleure vision d'ensemble, l'Unafo a confié en 2018 à l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) une mission d'appui méthodologique en vue de constituer une base de données étayée du secteur. La réflexion sera élargie à l'ensemble des adhérents en 2019.

FINANCER LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ AUTREMENT

Désengagement de l'État, baisse des aides à la pierre et des subventions publiques : le modèle traditionnel de financement des opérations de logements très sociaux évolue et mobilise pleinement l'Unafo, qui voit ses adhérents contraints d'avoir toujours plus recours à l'emprunt. Représentée au Fnap, l'Union réclame un maintien de l'engagement des pouvoirs publics dans le financement du logement social, mais explore aussi d'autres voies possibles de financement tel que le démembrement de propriété. Le PLAI adapté, étendu au financement des résidences sociales en 2017, fait également partie des dispositifs soutenus par l'Union, qui a obtenu en 2018, en collaboration avec la Fédération Soliha, la Fapil et l'Unhaj, la refonte des conditions de mobilisation de ce financement. Une convention a été signée, fin 2018, avec l'ensemble des partenaires et Julien Denormandie, ministre du Logement, afin de développer l'offre de logement à bas niveau de quittance.

INTÉGRER LES RÉSIDENCES SOCIALES AU SYSTÈME D'INFORMATION DES SIAO

Comment intégrer au SI-SIAO les places en résidences sociales relevant des contingents réservataires de l'État ?

C'est à cette question que l'Unafo s'est efforcée de répondre en 2018 au sein du groupe de travail mis en place par la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS). L'objectif est de s'assurer que les spécificités du secteur vis-à-vis du domaine de l'hébergement soient bien prises en compte, et que l'interfaçage entre les différents systèmes d'information se fasse correctement. L'Union a notamment préconisé que le cadre de travail déjà élaboré pour les orientations en Île-de-France serve de base de réflexion.

Un partenariat avec Nexity pour produire des pensions de famille

L'Unafo a signé en juillet 2018 une convention de partenariat avec Nexity Non Profit. Le groupe immobilier, qui s'est engagé à inclure à sa production annuelle de logements plusieurs projets de pension de famille, travaillera avec l'Unafo et ses adhérents pour le montage de projets communs. Les outils créés par l'Union (cahier des charges, modèles de contrat propriétaire/gestionnaire) serviront de référence, et les gestionnaires seront intégrés dès que possible dans les opérations projetées par Nexity.



31
résidences sociales
agrées PLAI adapté
(627 logements) en 2018

Dont **14**
par des adhérents de l'Unafo
(303 logements)



RPLS : UNE IMMATRICULATION OBLIGATOIRE POUR LES LOGEMENTS-FOYERS

Afin de constituer annuellement une photographie du patrimoine géré en logement-foyer en France, l'Unafo a participé au groupe de travail sur l'extension du répertoire du parc locatif social (RPLS) aux logements-foyers. Alors que la première collecte interviendra en 2020, la totalité des logements-foyers existants devra avoir été immatriculée par les bailleurs propriétaires d'ici à la fin de l'année 2019. Les informations seront transmises via un dispositif distinct du RPLS, le système d'enregistrement des logements-foyers (SELFy).

PARTENARIAT INTERASSOCIATIF

Échanger collectivement sur le thème « Prévention hébergement et logement »

L'Unafo est adhérente de l'Uniopss, l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux. À ce titre, elle participe au groupe de travail « Prévention hébergement et logement » qui se réunit environ tous les trois mois et a élaboré plusieurs documents de référence en 2018 (analyses, fiches pratiques...) sur la loi Elan, le projet de loi de finances ou encore les pratiques innovantes mises en place au niveau national.



UNE PARTICIPATION ACTIVE AU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES (CAU) POUR INTERPELLER LES POUVOIRS PUBLICS

Les 36 associations regroupées au sein du CAU, animé par la Fondation Abbé Pierre et la FAS, continuent de se mobiliser pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées. Entre actions de sensibilisation du grand public, interpellations des politiques, actions « coups de poing » et lettres ouvertes, le collectif, dont l'Unafo est membre, s'est saisi de plusieurs sujets majeurs en 2018 : baisse du budget logement et des APL, conditions de la réussite du Logement d'abord, loi Elan, hébergement d'urgence... Des rencontres avec le Premier ministre et le ministre de la Ville et du Logement ont permis d'aborder ces thématiques, notamment dans le cadre du plan hiver.

LES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION ENGAGÉS DANS LA POLITIQUE LOGEMENT D'ABORD

Dans le cadre d'une convention avec la DGCS, les Acteurs du Logement d'Insertion (ALI) contribuent à la mise en œuvre du Plan Logement d'abord avec une représentation commune plus efficiente dans les instances. Les ALI (Fapil, Soliha, Unafo) ont poursuivi en 2018 leur travail coopératif, entre prises de parole communes au niveau national et partages de réflexions sur différentes thématiques au niveau local. Année après année, les ALI s'imposent comme un outil collaboratif, permettant de renforcer la mutualisation des expertises et des compétences entre les adhérents des différentes fédérations.

Plusieurs actions (réunions régionales, publications) sont venues formaliser ces échanges et ont abouti à une journée commune le 15 mars 2018. Plusieurs axes de travail seront mis en œuvre jusqu'en 2020 : promouvoir les différentes modalités de logements d'insertion, construire des coopérations opérationnelles dans les territoires, accompagner l'évolution des métiers et communiquer.

Pour en savoir plus : www.logementdinsertion.org

Rencontres Nationales de l'Unafo

Co-agir au cœur des territoires

C'est au Centre Prouvé de Nancy que se sont déroulées, les 27 et 28 novembre 2018, les 17^e Rencontres Nationales de l'Unafo. La thématique choisie pour l'occasion, « Co-agir au cœur des territoires », a été déclinée à travers des mini-conférences, des ateliers thématiques et des visites sur le terrain. Un débat en plénière a permis également de réunir de grands témoins et des experts, externes et internes au réseau. Un événement qui a, une nouvelle fois, illustré la richesse et le dynamisme du secteur et de son réseau de référence.



Cet événement a été l'occasion de remercier Gilles Desrumaux de ses années d'implication au sein de l'Unafo et de présenter la nouvelle équipe, notamment Arnaud de Broca, arrivé début novembre 2018 en qualité de délégué général.



Au terme de ces journées, l'Unafo a souligné trois axes majeurs dans l'objectif de faire du logement accompagné un acteur à part entière de la politique du Logement d'abord :

- **la production de logements abordables** pour les publics cibles de la politique du Logement d'abord;
- **les plateformes d'accompagnement social.** L'orientation prioritaire vers le logement nécessite de mobiliser les moyens d'accompagnement « souples et adaptés » indispensables pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes;
- **la gouvernance du Logement d'abord dans les territoires.** Une articulation efficiente entre les collectivités locales et l'État, national ou déconcentré, est indispensable, ainsi que définir dans les territoires les différentes instances de concertation et d'y associer fortement les acteurs du logement accompagné.

Des vidéos synthétiques sont disponibles sur www.unafo.org



350
participants

–
Visite de
4
résidences sociales
à Nancy

–
16
mini-conférences
ou ateliers

–
16
exposants professionnels
et un pitch
de 8 start-ups
sur les innovations

“

Des référents régionaux de l'Unafo portent localement la voix du logement accompagné, appuyés par un chargé de mission spécifique, pour renforcer en 2018 l'animation du réseau, afin de faciliter le dialogue au plus près du terrain.”

Le logement accompagné AU CŒUR DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Si l'Unafo appelle de ses vœux une nécessaire impulsion nationale pour donner toute sa mesure au logement accompagné, c'est au cœur des territoires et de manière collective que les solutions doivent être imaginées. Cette approche collaborative, les adhérents de l'Union l'incarnent au quotidien par leur engagement aux côtés des collectivités et des acteurs locaux, et leur capacité à contribuer activement aux politiques locales. Pour cela, ils s'appuient notamment sur les réseaux locaux de l'Unafo et sur les travaux menés au niveau national, afin de produire des réponses de qualité et à l'utilité sociale affirmée. Leur expertise et leur connaissance des spécificités locales en font les interlocuteurs privilégiés de territoires en pleine mutation.

ZOOM

UN NOMBRE D'ADHÉRENTS EN AUGMENTATION

Neuf structures ont choisi de rejoindre l'Unafo en 2018. Venus d'Île-de-France, de la région Centre Val-de-Loire, des Pays-de-la-Loire et de Bourgogne Franche-Comté, ces nouveaux adhérents incarnent toute la richesse et toute la diversité d'une Union qui regroupe désormais 133 spécialistes du logement accompagné, répartis dans l'ensemble des départements de la Métropole et aussi dans une partie des territoires ultramarins. Si les raisons pour rejoindre le réseau sont multiples, de nombreux acteurs de terrain y voient une manière de renforcer leur présence locale, de professionnaliser leurs pratiques, voire d'assurer la pérennité de leurs structures dans un contexte parfois tendu. L'Unafo accompagne d'ailleurs les opérateurs dans toutes les situations exceptionnelles, comme ce fut le cas en 2018 pour la reprise d'activité d'une association ayant déposé le bilan en Haute-Saône ou dans la recherche d'une solution pour une association dans le Gard.





DES RÉUNIONS RÉGIONALES POUR PRÉPARER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU LOGEMENT D'ABORD

Fortement mobilisée lors de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé fin 2017, l'Unafo a suivi de près en 2018 le déploiement territorialisé de la politique du Logement d'abord. Une méthodologie d'accompagnement a été mise en place, afin d'outiller les adhérents de l'Union dans plusieurs des territoires retenus : communication sur les réponses apportées par les territoires retenus par l'AMI, sur le poids de chaque organisme au niveau local, identification des principaux enjeux locaux, propositions d'actions, formation des acteurs... Des rencontres spécifiques, ouvertes à ses partenaires des Acteurs du Logement d'Insertion (Fapil et Soliha), ont été organisées à Nice, Lille et Lyon, des territoires particulièrement concernés par les problèmes de mal-logement, et où les adhérents de l'Unafo sont présents et disposent d'un parc significatif.

Sous l'impulsion de Marc Jeanjean, Richard Jeannin et Bertrand Declémy, référents régionaux, l'Unafo s'est mobilisée à Nice, Lyon et Lille aux côtés des collectivités publiques, afin de créer du débat entre ses adhérents et les représentants des territoires en charge du Logement d'abord. Ces réunions ont permis d'envisager la meilleure manière d'intégrer le logement accompagné dans les réponses apportées aux problématiques locales. L'Unafo a profité de la présence des personnes chargées localement de mettre en œuvre la politique du Logement d'abord pour rappeler son engagement auprès des territoires, en particulier l'importance d'une bonne articulation des politiques locales avec les SIAO.

“

Les rencontres régionales de l'Unafo sont l'occasion de créer des dynamiques communes au niveau local autour de problématiques précises, en partenariat avec les acteurs de terrain et les collectivités publiques. ”

MOBILISATION POUR LES RÉSIDENCES SOCIALES EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Union s'est particulièrement mobilisée à la suite de la parution, en juillet 2018, d'une note de cadrage de la Drihl sur la production des résidences sociales. Ce document, qui visait à fixer les règles d'examen des projets par les services déconcentrés de l'État, se démarquait par son caractère à la fois trop normatif et insuffisamment étayé par des objectifs. Bien qu'ayant fait part de leurs réserves et oppositions sur le texte, l'Unafo et ses adhérents ont constaté le blocage, par les unités territoriales ou les DDSCS, de projets en phase d'ouverture. Un nouveau courrier d'alerte, co-signé avec les autres têtes de réseau (Affil, Aorif, Fapil, FAS IDF, Soliha IDF et Urhaj), s'est traduit par la création pour 2019 d'un groupe de travail, piloté par l'Unafo et l'Aorif, visant, dans le cadre du comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement, à « proposer une stratégie régionale de développement des résidences sociales en tenant compte de la diversité des besoins ».

Très présente en Île-de-France où elle siège dans de nombreuses instances et a noué de nombreux partenariats, l'Unafo a intégré en 2018 le conseil d'administration de l'Affil (Association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement).

Le logement accompagné AU SERVICE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Proposer un lieu de vie autonome, adapté et abordable aux plus démunis, et les accompagner selon leurs besoins : quel que soit le contexte, la mission du logement accompagné reste inchangée. Mais face à l'intensification de la pauvreté en France, le secteur doit s'adapter. Il lui faut accompagner le vieillissement de ses résidents, accueillir de nouveaux profils (familles monoparentales, jeunes en situation de précarité...), répondre à des besoins croissants de prise en charge de personnes en souffrances psychiques ou en situation d'addictions, ouvrir ses portes aux migrants et aux réfugiés statutaires...

Face à cette équation complexe, les gestionnaires font évoluer en permanence leur offre de service et d'accompagnement. L'Unafo est à leur écoute et à celle de l'ensemble des acteurs de terrain pour relever ces nouveaux défis, en promouvant la diversité et l'utilité sociale du logement accompagné.



ZOOM

LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS SOCIAUX

Parce le numérique ne bouscule pas seulement l'accès à l'information, l'Unafo et ses adhérents se sont emparés de la question de l'impact de la dématérialisation sur l'accès aux droits sociaux. Deux diagnostics territoriaux ont été menés à Aubervilliers et Champigny, afin d'interroger les intervenants sociaux des adhérents de l'Union sur l'évolution de leurs pratiques professionnelles. La publication réalisée à l'issue des travaux, « L'accès aux droits sociaux des résidents dans un contexte de dématérialisation », conclut, en substance, que la dématérialisation renforce le non-recours aux droits sociaux d'une partie des personnes que nous logeons et accompagnons et préconise des actions pour y remédier – alors que les administrations affichent un objectif « 0 papier » pour 2022. Reconnue pour son expertise sur le sujet, l'Unafo a d'ailleurs été auditionnée en mai 2018 dans le cadre de la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

2 journées « Permettre l'accès aux droits sociaux effectifs des résidents » ont été organisées en région en 2018 pour faire le point sur les évolutions législatives récentes et les bonnes pratiques développées dans le réseau.

Personnes en déprise, personnes en souffrance psychique : des réponses sur-mesure à apporter

Confronté à des publics aux problématiques toujours plus spécifiques, le secteur du logement accompagné s'organise et met en place des initiatives et des partenariats pour venir en aide aux publics les plus fragiles. L'Unafo est régulièrement sollicitée par ses adhérents pour les accompagner sur ces thématiques. C'est pourquoi, en 2018, elle a organisé des échanges notamment autour de deux profils de résidents : les personnes en déprise d'une part, souvent peu visibles et qui s'auto-excluent de la collectivité; les personnes en souffrance psychique d'autre part, aux comportements plus clairement identifiés et potentiellement agressifs. Entre témoignages d'adhérents et regards d'experts, ces échanges ont permis de partager des bonnes pratiques et des dispositifs à même de faire évoluer la prise en charge de ces personnes.



UNE VEILLE JURIDIQUE ET DES SUPPORTS POUR FACILITER LE QUOTIDIEN

Les équipes de l'Unafo suivent de près les évolutions législatives et juridiques très nombreuses dans le secteur, notamment en matière d'accès aux droits des étrangers et d'accès aux droits sociaux. Cette veille essentielle permet à l'Union de réaliser des supports pour aider ses adhérents à mieux gérer les situations au quotidien : guide du retraité étranger, cahier juridique sur la protection sociale... En 2018, les deux fascicules de lettres-types de recours ont été augmentés et mis à jour afin de permettre un accès aux droits sociaux effectifs des résidents.

« C'EST PAS DU LUXE! » QUAND LES RÉSIDANTS EXPOSENT LEURS ŒUVRES

On peut être précaire et artiste : tel est le postulat de départ du festival « *C'est pas du luxe* », initié par la Fondation Abbé Pierre et auquel l'Unafo s'est jointe en 2018. Installé à Avignon du 21 au 23 septembre et parrainé par le ministère de la Culture, l'événement a mis à l'honneur des créations artistiques réalisées par des personnes en situation de précarité. Théâtre, danse, musique, sculpture, photographie, spectacle de marionnettes : tous les arts étaient de mise et plusieurs résidents des adhérents de l'Union ont pu exposer leurs œuvres dans l'espace Galerie qui leur était dédié. L'Unafo et l'Adef ont également financé la venue de résidents et artistes pour une représentation exceptionnelle de la pièce de théâtre « *Le vent se lève : Rêves migrants* ».

“

C'est au quotidien et au plus près du terrain que les acteurs du logement accompagné imaginent d'autres manières de remplir leurs missions au service des personnes les plus précaires.”



L'Union

AU SERVICE DES GESTIONNAIRES DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Nouveaux publics, nouveaux besoins, nouvelles politiques sociales du logement : pour accompagner ses adhérents dans un secteur en pleine mutation, l'Unafo se mobilise pour faire évoluer son offre de services et de formation, en lien avec les besoins identifiés sur le terrain. Cette démarche passe par un renforcement de la dimension collaborative du réseau et par la volonté de donner une place centrale aux résidents dans la réflexion nécessaire sur l'accès et le maintien dans le logement et le soutien des personnes défavorisées. Entre veille juridique, soutien technique, échanges d'outils ou d'expériences et partenariats renforcés avec les acteurs de terrain, l'Unafo entend faire grandir collectivement le logement accompagné et l'ensemble de ses gestionnaires.

ZOOM

UN SOUTIEN RÉGULIER POUR LES GESTIONNAIRES

L'Unafo accompagne ses adhérents tout au long de l'année sur toutes les problématiques liées au logement accompagné : attributions, accueil et accompagnement des publics spécifiques, gestion quotidienne... L'équipe de l'Unafo mène une veille permanente et l'Unafo a publié en 2018 plusieurs notes en lien avec l'actualité juridique : accès aux droits, APL et impayés, indexation des redevances, chèque énergie... L'Union a également répondu aux sollicitations du réseau sur des sujets aussi variés que le contrat de résidence, les règlements intérieurs, les assurances, les conseils de concertation, la sous-location ou encore la taxe d'habitation.

30

adhérents
agrés MOI

OMOI : une expertise renforcée pour le réseau

Avec 4 nouveaux adhérents agréés en 2018, l'Unafo compte désormais en son sein 30 organismes MOI (maîtrise d'ouvrage d'insertion). Ce statut vient valider la reconnaissance par les pouvoirs publics de l'expertise de ces structures en tant que bâtisseurs et s'inscrit dans un cadre institutionnel renforcé – pour lequel un exercice d'autocontrôle a été mis en place avec succès depuis 2013. Le nombre croissant d'organismes agréés permet à l'Unafo d'enrichir sa démarche d'analyse des situations économiques et financières grâce à l'élargissement constant de sa base de données. L'équipe interne dédiée à ces questions a d'ailleurs été renouvelée courant 2018, avec l'arrivée d'un nouveau chargé de mission MOI et analyse économique et d'un nouveau chargé de mission Gestion locative et immobilière.

RGPD : DES EXIGENCES QUI IMPACTENT LE SECTEUR

L'entrée en vigueur, en mai 2018, du règlement général sur la protection des données (RGPD) est venue renforcer la protection des données des personnes résidant au sein de l'Union européenne. Toute organisation amenée à traiter des données personnelles est concernée par le sujet et les gestionnaires du logement accompagné ne font évidemment pas exception. L'Unafo a donc poursuivi sa réflexion sur les enjeux liés à la mise en conformité des pratiques et s'est notamment rapprochée de l'Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel (AFCDP) qui regroupe des professionnels de la protection des données.

“

Les mutations traversées par le logement accompagné transforment en profondeur les organisations et les métiers du secteur. ”

MISE EN PLACE DU CHÈQUE ÉNERGIE EN RÉSIDENCE SOCIALE

Remplaçant officiel des tarifs sociaux de l'énergie depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie peut être versé soit directement au résidant, soit au gestionnaire d'une résidence sociale – selon que l'occupant sera assujéti ou non à la taxe d'habitation. L'Unafo a participé aux débats sur la rédaction du décret de mise en œuvre effective du dispositif d'aide spécifique aux résidences sociales, ainsi que sur les projets de formulaire de demande et de bilan avec la Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC). Le décret d'application a été publié le 26 décembre 2018.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : BAILLEURS ET GESTIONNAIRES SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

Initié en 2016, le travail partenarial de l'Unafo et de l'Aorif autour de l'amélioration de la performance énergétique des résidences sociales s'est traduit en 2018 par la publication d'une synthèse de l'étude menée auprès de sept structures franciliennes. Pour l'occasion, une cartographie dynamique a été réalisée, soulignant le rôle des différents acteurs à chaque étape d'un projet de construction ou de réhabilitation, et identifiant plusieurs leviers concrets d'amélioration. ce travail a été présenté lors d'une journée professionnelle nationale en septembre et lors du congrès HLM en octobre à Marseille.



ZOOM

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES PUNAISES DE LIT

Présentes sur l'ensemble du territoire et dans tous les secteurs, les punaises de lit sont une nuisance quotidienne pour de nombreux hôtels, hôpitaux, trains, cinémas et bien évidemment logements. Parce que la présence de ces insectes est souvent source de traumatismes pour les occupants, l'Unafo a mené un travail complet depuis 2016 sur le sujet afin d'aider les gestionnaires concernés à mettre en place les solutions adéquates. Outre la formation spécifique assurée par un entomologiste depuis 2017, l'Union a publié, en partenariat avec l'Aorif et l'USH, un cahier « Repères » en novembre 2018. Cet outil présente notamment les principales étapes de la mise en œuvre d'une démarche globale d'intervention en matière de prévention et de lutte contre cet insecte

UNE COOPÉRATION ÉLARGIE AU NIVEAU DU RÉSEAU

Afin d'apporter une réponse homogène aux questions posées par les pouvoirs publics, l'Unafo entend renforcer la coopération entre ses membres, dans un esprit de solidarité et de mutualisation des expériences et des expertises. Cette approche passera notamment par l'identification et la valorisation des initiatives déjà menées avec succès au sein du réseau – qu'il s'agisse de coopération fonctionnelle (partage des ressources et/ou des compétences), stratégique (réponses communes mises en place dans un territoire donné) ou financière. L'Union fournira aussi à ses adhérents une documentation pratique et juridique sur les différentes formes de coopération.

FORMATION : DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES AVEC L'UNAFO

En 2018, le centre de formation des métiers du logement accompagné a poursuivi son développement en adéquation avec le projet stratégique de l'Unafo. Son leitmotiv : proposer des solutions adaptées aux besoins du secteur et favoriser l'accès des salariés acteurs du logement accompagné aux formations de l'Unafo.

Un nouveau site internet dédié

L'Unafo a lancé fin 2018 le chantier de refonte du site Internet du centre de formation afin d'améliorer la visibilité de l'offre de formation et faciliter la gestion des inscriptions. La société Gescof a accompagné l'équipe du centre de formation au paramétrage et à la configuration du site, dont le lancement a été réalisé en janvier 2019. Le nouveau site est accessible à l'adresse www.unafo.org



L'ANNÉE 2018 DU CENTRE DE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES :

765 stagiaires formés	260 K€ de chiffre d'affaires
74 sessions de formation (18 inter – 56 intra)	92% de taux de satisfaction stagiaires

FORMATIONS EN RÉGION : L'EXPERTISE DE L'UNAFO AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Afin de permettre aux salariés de toute la France de bénéficier des formations de l'Unafo, et afin de limiter les coûts annexes (hébergement – transport), le Centre a multiplié en 2018 les sessions en région en s'appuyant à la fois sur les OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) et sur les associations locales du logement accompagné. Ce mode opératoire a permis d'organiser des sessions de formation cohérentes dans toute la France, en mobilisant un nombre plus important de participants par structure – garantissant, par la même occasion, l'équilibre économique de ces formations.

53%
des formations
ont été réalisées
en région en 2018

**La 10^e promotion
du titre RNCP**
« Responsable de résidence
et service du logement
accompagné » a débuté
en mars en partenariat
avec l'Institut Meslay

DES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Afin de permettre une meilleure prise en charge des coûts relatifs aux formations dans le cadre du CPF (compte personnel de formation), l'Unafo a décidé d'inscrire l'ensemble des modules de formation de ses parcours certifiants au Répertoire spécifique de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP). Le passage en commission du Répertoire spécifique est prévu courant 2019.

LES ADHÉRENTS

AU 31 DÉCEMBRE 2018, L'UNAFO COMPTAIT 133 ADHÉRENTS
(en gras les 9 adhérents ayant rejoint l'Unafo en 2018)

Aates | Acajh | Acap | Accors | Accueil et Promotion | ACPM | ACSC | Adef | **Adélis** | Adoma | Adrim | Adssuk | Afasec | Agafab | Agarsp | Agat | Agefo | Ageloh | Agfa | AGLA Nelson Mandela | AHB | Ahmi | AHSHPC | Aidaphi | AIEM | AIS 35 | AISH | Ajir | Aléos | Alfa3a | Alfi | Alif | ALJT | Alliances générationnelles | Allo Héberge-moi | Alotra | Alpa | Alsa | Alter-Egaut¹ | Alve | Amicale du Nid | Amitel | Amli | Anef Vallée du Rhône | ANRS | Apat | APATPH | API Provence | Aquitanis | Aralis | Aréli | Arial | Arpej | Asfad | Assage | ATE | ATG | BLJ | **Caritas Habitat** | Casp | **CCAF** | CCAS Châteauroux | CCAS Lisieux | CCAS Nice | CCAS St Lô | Cerise | Club Prévention | Coallia | Coatel | Coop' Agir | Côté Cours² | EHS | Emergences | Eole | Esperem | Etap' Habitat | FMS³ | Fondation Armée du Salut | Fondation Edith Seltzer | Fondation Georges Boissel | Fondation L'Élan retrouvé | Fondation Les Amis de l'Atelier | Fondation Vincent de Paul | Foyer les Remparts | Gaïa | Habitat et Humanisme | Handi Val de Seine | Hénéo | Isatis | Issue | Karibu | L'Accueil | L'Oasis | **La cité** | La Mie de Pain | La Sauvegarde du Nord | Le Coin Familial | Le Pélican | Relais | Les 2 Rives | Loger Marseille Jeunes | Macep | Maison des Thermopyles | **MFCVL** | Montjoie | Odias | ODTI | Œuvre Notre Dame | Ophis | Orloges | Parme | **Passerelle 45** | pP - AGE | Résidence pour tous | Résideis | Résidétales | Rheso | Sdat | **Société Philanthropique** | Solidarité Accueil | Soliha AIS Bordeaux | Soliha Alpes Sud | Soliha Drôme | Soliha Est Parisien | St Benoit Labre | **St François** | Traces de Pas | Traverses | **Udaf 39** | Udaf 82 | UDSM | Visa | Vivre |

1. Alter-Egaut a fusionné avec Alefa au 1^{er} janvier 2019. 2. Côté Cours a fusionné fin 2018 avec Vivre & Devenir. 3. La Fédération médicale des Vosges a repris les activités de l'association Alatm.

L'UNAFO

LES ADMINISTRATEURS DE L'UNAFO EN 2018

Guillaume Brugidou	Mathias Levy-Noguères
Jean-Marc Calmel	Jean-Marie Oudot
Jean-Paul Clément*	Arnaud Richard*
Bertrand Declémy	Loïc Richard* , trésorier
Jacques Dupoyet* , vice-président	Olivier Rigault
Patrick Fèvre	Manuel Smadja
Marc Jeanjean* , vice-président	Jean-Yves Troy
Richard Jeannin	Jean-Paul Vaillant* , président
Jean-Jacques Jeulin	Laurent Vuidel* , secrétaire
Philippe Léger	* Membres du bureau

L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Patrick Bodet, chargé de mission MOI et Analyse économique
Arnaud de Broca, délégué général
Virginie Camelin, responsable Communication
Catherine Coux, coordinatrice administrative
Sylvie Emsellem, chargée de missions Problématiques et partenariat
Pierre-Marc Navales, chargé de mission Animation du réseau
Antonin Ollivier, chargé de mission Gestion locative et immobilière
Koudiev Sidibé, responsable du Centre de formation

Le réseau des professionnels du logement accompagné



29/31 rue Michel-Ange - 75016 Paris
Tél. 01 40 71 71 10 - Fax. 01 40 71 71 20
contact@unafo.org

www.unafo.org

